

# LE CRI D'ASCQ

Siège :  
1 Rue Gaston-Baratte  
ASCQ

**Bulletin d'informations locales et sportives**  
Édité sous les auspices de l'U. S. Ascquoise (Société agréée du gouvernement n° 14.020)

Rédaction : Téléph. 2

Imprimerie : Téléph. 91

Abonnement de soutien :  
150 fr. par an  
C. C. P. :  
U. S. Ascq 121-207 Lille

Les petits  
colons sont  
partis pour  
le Jura



CLIQUEZ • NORD-ECLAIR

Dimanche 31 Août et Lundi 1<sup>er</sup> Septembre

## FÊTE CHAMPETRE

ASCQ

sous les auspices  
de l'UNION  
SPORTIVE  
ASCOUISE

DIMANCHE 31 AOUT, à 11 h. 30 : CONCERT - APÉRITIF

par la PHILHARMONIE - Vente de pâtisserie - Concours de Tir et de Fléchettes - A 15 h. 30 : Cortège burlesque avec le concours de l'AVENIR MUSICAL - A 16 h. : Ouverture de la Kermesse - Jeux et Concours - A 18 h. : "Brasserie Viennoise"

A 20 h. 30 "U.S.A. COCKTAIL 52" avec

L'Orchestre Henri DUPONT de la Radiodiffusion Française  
FRED MAURJEAN des Cabarets Parisiens  
Animateur du Spectacle  
Lyane VALMAR Cantatrice des Théâtres Lillois  
Henri MASSE 1<sup>er</sup> Prix International de Cor  
FERIA AND PARTNER Illusionnistes  
Les SANTOS Force et Beauté  
PLIC et PLOC Cascadeurs des Cirques Rancy et Bouglione  
BOB ROBERT le bœuf inimitable  
Elio COURUELLE Chanteur de charme  
Les ARYOS Acrobatés de Force  
Hubert PROVO le Bourvil Nordiste  
LIBER VERLIN Fantaïste  
Paulette DAMIDE le « Rossignol » Ascquois  
ZULMA et ALPHONSE dans les « SUPPORTERS »  
Maurice MAILLET Créeur d'« Amoureusement »  
GILMANO et VINCENTI des Cirques Européens  
et l'INVITE D'HONNEUR SURPRISE  
SPECTACLE ATOMIQUE ET SENSATIONNEL

LUNDI, à 20 h. BAL - ATTRACTIONS  
avec l'orchestre Henri DUPONT et Maurice MAILLET  
TIRAGE DE LA TOMBOLA

Les petits colons sont partis joyeux et pleins d'entrain pour Rièvre-Dévant (Jura), où pendant un mois, la colonie des « Musillons » les abritera.

Précédés de la Philharmonie, nos petits « Coeurs Vaillants », au nombre de cent-vingt, défilèrent dans un ordre impeccable à travers la commune, au milieu d'un grand nombre de riverains attirés par leurs chants et par la musique. Spectacle émouvant que ce défilé où l'on put admirer

la belle discipline de ces petits gars formés, il est vrai, à la bonne école.

Dans le train qui les conduisit à Lille, la joie débordait déjà. Il n'était plus question que de la colo du Jura et, visiblement, tous les petits colons aspiraient se trouver dans leur lieu de prédilection, là-bas à quelque 600 kilomètres de leur famille.

Bonnes vacances ! Joyeux petits gars !

Plusieurs ouvriers  
de Brasserie  
à l'honneur

La saint Arnould fut l'occasion pour plusieurs ouvriers de la brasserie Dubus-Deffontaines d'Annapes de recevoir une médaille d'honneur, en reconnaissance du travail accompli pendant de nombreuses années au sein de la même maison.

Pour quinze années de présence : MM. Julien Debachy et Marcel Vanderlou se virent attribuer cette médaille, tandis que MM. Jules Debachy et Paul Sainleger l'obtenaient pour trente années de service.

« Le Cri d'Ascq » présente aux médaillés ses plus vives félicitations.

MM. Henri ANTOINE  
et André SMETS  
Chevaliers du Mérite  
Social

C'est avec plaisir que nous relevons parmi la liste des nouveaux chevaliers du Mérite Social, les noms de MM. Henri Antoine et André Smets.

M. Henri Antoine, entrepreneur et président d'honneur de la société mutualiste « L'Union Fraternelle », et M. André Smets, trésorier de cette même société, méritaient cette distinction par le dévouement qu'ils apportent depuis de nombreuses années à maintenir bien vivante cette association mutualiste.

Alors que, ça et là, les groupements d'entraide disparaissent, l'Union Fraternelle connaît sous leur impulsion et celle de M. Logez, président actif, une vitalité remarquable.

Nombreux sont les sociétaires âgés ou malades qui bénéficient de leurs bienfaits, et l'on ne saurait trop aider cette société qui n'a pour but que soulager les sociétaires dans le besoin.

La croix de chevalier du Mérite Social, si elle n'est pas encore venue reconnaître les mérites du président actif, a néanmoins récompensé deux autres membres, chevilles ouvières de l'Union, à qui nous présentons nos plus vives félicitations.

**M. Marcel LEES**  
est nommé  
Président d'Honneur  
des Anciens Combattants



Le 7 janvier 1952, les Anciens Combattants avaient la douleur de perdre leur dévoué président d'honneur, M. Jean Beirnaert-Droulers, qui assurait la présidence d'honneur de leur section depuis la fondation de celle-ci, après la guerre de 1914-1918.

Au cours de sa dernière réunion, la commission des Anciens Combattants, présidée par son président actif, M. Comble, a désigné à l'unanimité des membres présents, M. Marcel Lees comme président d'honneur de la section. L'assemblée générale a du reste ratifié également à l'unanimité cette décision le 14 juillet.

M. Lees n'est pas un inconnu pour les Ascquois puisqu'il habite la lo-

calité depuis plusieurs années, où il assume déjà la présidence d'honneur du « Tennis Club ». Il sera le digne successeur de M. Beirnaert-Droulers.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nomination. M. Lees eut une très belle conduite durant la guerre 1914-18. Engagé volontaire de la classe 1912, il se distingua au cours de la grande guerre. Maréchal-des-Logis d'artillerie au 20e C. A., il prit part aux combats de l'Artois, la Somme, etc... Il fut blessé et obtint plusieurs citations ainsi que la Médaille Militaire et la croix de guerre.

Nous prions M. Lees de vouloir bien trouver ici l'expression de nos plus sincères félicitations.



# Les Jocistes dans les Vosges

Les jeunes gens de la J. O. C. sont partis pour camper dans les Vosges.

Déjà, l'an dernier, ils avaient visité cette région pittoresque, mais ils s'étaient promis d'y retourner tant elle leur avait laissé un bon souvenir.

Au nombre de 14, ils quittèrent Ascq, après avoir assisté à la messe de 6 h., célébrée à leur intention par M. l'abbé Cornil, qui les accompagnait.

De Strasbourg, point de départ de leur camp volant, les Ascquois rayonneront à travers cette magnifique région, parcourant près de 120 kilomètres, et visitant sur leur chemin les coins les plus charmants des Vosges.

Ce « camp volant » durera une quinzaine de jours pendant lesquels, espérons-le, les jocistes passeront d'agréables vacances.

## Cinéma REX

Samedi 23 Août Soirée 20 heures  
Dimanche 24 Août Matinée 17 h. - Soirée 20 h.  
**MONTANA**  
Grand film en couleurs avec Errol FLYN

Mercredi 27 et Jeudi 28 Août Soirée à 20 heures Changement de programme avec  
**MANOLETTE**  
La vie romantique du grand toréro MANOLETTE

Samedi 30 Août Soirée à 20 heures  
Dimanche 31 Août Matinée 17 h. - Soirée 20 h.  
**FANDANGO**  
Superbe film chanté avec le célèbre ténor Luis MARIANO

Mercredi 3 et Jeudi 4 Sept. Soirée à 20 heures Changement de Programme **ALLONS DONC PAPA**  
La suite heureuse du beau film comique - le père de la mariée -

Samedi 6 Septembre Soirée 20 heures  
Dimanche 7 Septembre Matinée 17 h. - Soirée 20 h.  
**CHRISTOPHE COLOMB**  
très beau film historique en couleurs

Mercredi 10 et Jeudi 11 Sept. Soirée 20 heures Changement de programme **LES CORSAIRES de la TERRE**  
Superbe film d'aventures avec Alan LADD, le roi de la bagarre.

Samedi 13 Septembre Soirée à 20 heures  
Dimanche 14 Septembre Matinée 17 h. - Soirée 20 h.  
**UN JOUR AVEC VOUS**  
Le dernier film du populaire chanteur André CLAVEAU

Mercredi 17 et Jeudi 18 Sept. Soirée à 20 heures Changement de Programme avec FERNANDEL dans **LES BLEUS DE LA MARINE**  
Un des films les plus tordants du populaire comique français

Samedi 20 Septembre Soirée à 20 heures  
Dimanche 21 Septembre Matinée 17 h. - Soirée 20 h.  
**LE BAL DES SIRENES**  
L'inoubliable féerie en couleurs

# Le vélo du président



CLIQUEZ < NORD-ECLAIR >

A la tombola de la fête de l'Amicale laïque, le sort voulu que la bicyclette revint au président de l'Avant musical, M. Georges Verdière.  
« Vous ne l'aurez que dans huit jours... » lui avaient dit ses amis !

Effectivement, samedi soir, M. Verdière put rentrer en possession de son lot, mais fut surpris tout de même de le trouver joliment fleuri. Précédé d'un « motard » et du garde champêtre... de la foire aux plaisirs

s'entend... il parcourut à bicyclette le centre de la commune, accompagné d'une pléiade de cyclistes et amis.

Et comme la coutume veut que cela s'arrose... tout le monde « arrosa » le vélo du président.

## SUPER-FORMIDABLE

Qu'est-ce donc de nouveau sur notre ascquoise plaine  
Où le ballon est roi en son fief U. S. A.?  
Est-ce un débarquement de girls américaines,  
Des parachutes sautant d'un Dakota?  
C'est bien mieux : une aubaine !

La kermesse U. S. A., dix-neuf-cent-cinquante-deux  
Surgit sur le terrain aux bosses aplaniées.  
L'immense chapiteau s'érige somptueux,  
Pour abriter bientôt des foules réunies  
Dans l'accord chaleureux !

Ce magistral effort, promet du grandiose,  
De l'extra, de l'ultra, du spectacle inédit,  
Dans un cadre enchanteur, rempli de bonnes choses...  
Du jamais encore vu, si ce n'est qu'à Paris,  
En bref, la vie en rose !

Bien chargés les tréteaux, d'artistes en renom  
Créateurs de plaisir, d'ambiance charmeuse,  
Tous voudront applaudir les vedettes aux grands noms  
Et passer illico une soirée heureuse  
En écoutant « edonon » !

Tout homme prévoyant prendra une assurance  
Contre faim et la soif, aux assureurs-serviteurs.  
Repas copieux, boissons en abondance,  
Et des friandises bourrées de saveurs  
Le tout à suffisance !

Amis sportifs, venez par milliers à la Foire  
Certains d'être chez vous, très cordialement  
Accueillis, bien placés. Ne faites pas d'histoire...  
Madame à vot' mari, si occasionnellement,  
Il chantonner après boire !

R. D.



2 jours inoubliables...

Dimanche 31 Août et Lundi 1<sup>er</sup> Septembre 1952

**FÊTE CHAMPÊTRE de l'U. S. A.**

la plus formidable attraction de la région

## DÉPART...

Par suite d'une décision ministérielle, M. Duvivier, receveur des P. T. T., quitte la commune. Nous garderons un cordial souvenir de ce fonctionnaire zélé dont la sympathie pour notre club s'est manifestée à maintes reprises. A Carvin, nous lui souhaitons de poursuivre très brillamment sa carrière, bien que nous regrettions son départ de la localité.

### DU NOUVEAU DE LA QUALITÉ DES PRIX SANS ÉGAL

Alimentation Générale  
Bières - Vins - Liqueurs  
chez Michel D'E WOLF  
4, rue Masséna — ASCQ  
(ancienne Maison Mercier)

ELECTRICITE GENERALE  
Installations - Transformations  
LUMIERE FORCE  
Jean MULLIER  
ARTISAN  
81, Rue Fallderbe,  
LA MADELEINE

VINS ET SPIRITUÉUX  
Grains - Engrais et Tourteaux

CASTELAIN-DEVOS  
ASCO (Nord)

Tél. : 1 O.D.P. Lille 22-15

Déterminez une bonne adresse pour vos Achats - Réparations Transformations en Horlogerie - Bijouterie Orfèvrerie - Coutellerie Articles pour Cadeaux ?

MADAME  
L. MONNIER-FROIDEVAUX  
2, rue Maréchal-Foch — ASCQ

Pour vos Réparations de Pneus et Chambres Vos Pneus neufs livrés rapidement Montages agraires disponibles STOCK MICHELIN voyez le spécialiste du Pneu E. DE VAL 101, rue des Epoux-Labrousse ANNAPPES

ENTREPRISE  
DE MAÇONNERIE  
en tous genres

SOUFFLET-LETELLIER  
6, Carrière Rousseau  
— A S C Q —  
Carrelage - Cimentage  
Terrassement - Cavaux, etc...

Pourquoi réfléchir !  
notre fameux pâtissier ascquois vous attend HOUTTE  
dans sa qualité aucune comparaison n'est à faire  
Pâtisserie - Confiserie - Glace Rien que du premier choix

MENUISERIE - EBENISTERIE  
Spécialité de Cercueils

Félix DECLERCQ  
4, rue du Moulin, ANNAPPES  
Atelier : 1, rue P. Doumer  
A S C Q

Pour la qualité de vos VINS et de vos LIQUEURS à des prix imbattables adressez-vous chez

Paul THIEFFRY  
Rue Gaston-Baratte  
Dépositaire de la Maison STIEN Henri à Cysoing Renommée dans toute la Région

# L'HISTOIRE D'ASCQ

(1)

## Histoire des portions ménagères<sup>(1)</sup>

En quoi consiste le droit aux portions ménagères ? Il consiste pour les jouisseurs d'une portion ménagère à cultiver eux-mêmes, ou à faire cultiver un lopin d'environ 3 ou 4 cents de terre situé sur le territoire d'Ascq à plus ou moins grande distance du centre : Il y a en effet de ces portions qui se trouvent au delà de Tressin vers Willems.

La plupart sont d'ailleurs louées à des fermiers de Forest, de Tressin et Willems, qui chaque année apportent leur modeste fermage au bénéficiaire actuel, et il ne peut être question de les reprendre aux exploitants, protégés qu'ils sont par les lois d'après guerre sur la propriété et l'exploitation rurales.

Il arrive parfois que ces portions ménagères fassent l'objet de discussions au conseil municipal, qui lorsqu'il a besoin d'argent pour entreprendre de grands travaux sans faire d'emprunt, soulève la question de vendre ces marais, puisqu'ils sont biens communaux. Il y a à chaque fois un tel « tolle » qu'on arrête la discussion sur ce sujet pour passer à l'emprunt : les intérêts des particuliers étant lésés.

Quand on considère le plan d'Ascq, on est surpris de sa forme qui va s'allongeant au delà du Gressart à Tressin et s'en va toucher Willems.

La raison en est que pour distribuer toute la partie marécageuse attribuée à la commune d'Ascq au partage de 1774, il a fallu la trouver pour satisfaire le nombre de foyer relativement important à cette époque. Le Quennelet, le Touquet, le Triez du Barois, les prairies de Talmotte qui sont le long de la Marque jusqu'à l'ancien chemin de fer de Forest ; les 5 bonniers situés entre le chemin de fer et la grand'route ; les prairies des Brulles qui s'étendent de la grand'route et la Marque jusque Tressin ; les marais du Savetier au delà de la Marque ; le Haut-Marais enfin qui touche à Forest, Hem, Sailly et Willems tout cela était inondé soit l'hiver soit toute l'année.

La première servi au partage, fut l'héritière de Roques, Marie-Albertine Jacobs, épouse de Joseph-Pierre Bady, qui en sa qualité de seigneur avait droit au tiers, soit 20 bonniers, 88 verges, 50 pieds, fossés et chemins compris. Elle devait

(3)

Nicolas Fiquet .....	«
Constantin Sabin (Pierre, Aglaure, Pierre François Thieffry) .....	4 cent 13 verges
Pierre Halet (Pierre, Simon, Joseph Thieffry) .....	«
Veuve Plancq Louis Mordacq .....	«
J.-Bte Lecocq Fernand Dhellin .....	«
Pierre Joseph Desmaline .....	«
Ignace Delemer .....	«
Joseph Dujardin J.-Bte Lecocq .....	«
Archange Picavé veuve Archange Prévot .....	4 cent 23 verges
Louis Dujardin .....	3 cent 64 verges
Veuve J.-Bte Verdier dit Jouleur ..	«
Pierre Joseph Selosse, sergent (Delbassé) .....	«
Veuve Louis Dupire dit pinchon ..	«
François Lemoine .....	«
Paul Delannoy .....	«
Pierre Dubois (François Jacobs) ..	«
Antoine Fieuvez père (Rosalie) ..	«
Louis Agache .....	«
Toussaint Brocard, Louis fils de Toussaint .....	«
Casimir Delannoy .....	«
Athanase Delemarre .....	«
François Ernest Meurisse .....	3 cent 72 verges
J.-Bte Duchatelle .....	«
Barez, notaire, Pierre Joseph Fruit ..	«
François Marescaux (François Tellier) .....	«
Constantin Wattel .....	«
Veuve Fleurice Lefebvre (Augustin Cagny) .....	«
Les enfants de Pierre Cuignie (veuve Augustine Poulain) .....	3 cent 80 verges
Julien Meurice .....	«
Etienne Joseph Dubois .....	«
Alexandre Oudart .....	«
Veuve Louis Carrez .....	«
J.-Bte Visart cordonnier (Louis Ernest Broquart) .....	«

(2)

voir confisquer sa part en 1790 à la demande du 1<sup>er</sup> conseil municipal qui avait à sa tête comme 1<sup>er</sup> maire, Charles Abel Renard.

Voici l'acte de distribution des premières portions ménagères attribuées aux foyers d'Ascq :

« Le quatrième jour complémentaire de l'An VI de la République Française une et indivisible. Je soussigné Adrien-Joseph Fournier arpenteur expert juré et patenté de la résidence de Martinsart, commune de Seclin, nommé par les habitants d'Ascq, en date du neuf fructidor An VI à effet de faire le mesurage calcul et division par feu-ménage le Marais dudit Ascq.

Je me suis en conséquence transporté exprès sur les Marais en étant accompagnés des citoyens Pierre Ronse, J.-Bte Margat, Célestin Meurisse et Archange Chufart commissaires et indicateurs nommés par les habitants dudit Ascq, après avoir reçu les indications des limites et séparations dudit Marais, j'ai procédé au susdit mesurage et division par chaque feu-ménage suivant l'estimation qui a été faite par lesdits commissaires et conformément au plan et répertoire ci-joint. »

— Liste des 223 portions et leur attribution tirées au sort le 6 Vendémiaire An VI :

J.-Bte Courier (Marie-Joseph Courier veuve de Pierre Joseph Demessine	4 cent
Jean Selosse .....	«
Jacques Renard (Auguste Menet) ..	«
Veuve Dujardin (Michel Gallois) ..	«
Isidore Mercier .....	«
Veuve Bernard Duplouich .....	«
Louis Verdier fils de Michel .....	«
Pierre Depinoy .....	«
Jean-Louis Choquelle .....	«
Veuve Louis Delemart .....	3 cent 86 verges
François Coisne Oudart .....	3 cent 72 verges
Pierre Auguste Deponthieux .....	«
Adrien Marq Hennebelle .....	«
J.-Bte Marescaux .....	«
Les enfants de J.-Bte Brunin (Jean Dujardin) .....	«
Pierre Rouzé (Pierre François Tricoit) .....	«
Michel Verdier .....	«

(4)

Les enfants Hubert Mayeux (Franchomme) .....	«
J.-Bte Libert .....	«
Pierre Méplon .....	«
Michel Fiévet .....	«
Louis Missi .....	«
Louis Rousselle .....	«
Guillaume Halet (Benjamin Rousez) ..	4 cent 31 verges
Antoine Dumoulin, Thérèse sa fille ..	3 cent 80 verges
Archange Chuffart .....	«
Les enfants François Alavoine .....	«
Veuve Etuté Marga .....	3 cent 80 verges
Les enfants Verdier (Verde Rue) ..	«
J.-Bte Morelle .....	«
J.-Bte Leclercq Auguete Leclercq ..	«
Charles Renard .....	«
Jacques Desquiens Auguste Agathon ..	«
Adrien Desfrere .....	«
Joseph Marie Debouvrie .....	«
Pierre Delattre, Fidèle, Amand Fiévet .....	«
François Marescaux .....	«
Adrien Brocart .....	«
Antoine Fieuvez fils .....	«
Jean-Philippe Selosse .....	«
Jean-Bte Verdier .....	«
Augustin Duplouik .....	«
Pierre Meurisse (Cornil Béghin) ..	«
Veuve Joseph Franchomme (Noël Debachy) .....	«
Michel Dupont .....	4 cent 37 verges
Auguste Verdier (Mme Veuve Urbain) .....	«
Pierre-Joseph Delattre dit Tambour ..	4 cent
Ignace Piat (Louis Piat) .....	3 cent 80 verges
J.-Bte Louage .....	«
J.-Bte Decottignies .....	«
J.-Bte Dutois fils .....	«
Pierre Tricoit .....	3 cent 80 verges
Jean Hurbin (Louis Thieffry) .....	«
(à suivre)	«

J'sus d'Acq Monsi.

"A la Brique d'Or"  
ALIMENTATION GÉNÉRALE  
BUVETTE

Recommandée pour ses  
Cafés fins — Beurre et  
Fromage extra - Fruits  
33, rue des Fusillés  
— ASCQ —

Pour toutes vos  
ENTREPRISES DE CARRELAGES  
ET TRAVAUX DE BATIMENTS  
adressez-vous chez :  
M. ANTOINE  
Entrepreneur  
RUE J.-B. LEIBAS  
Prix sans concurrence — ASCQ

POUR LES FETES  
En offrant un cadeau de parfumerie vous ferez preuve de goût, vous serez certain de faire plaisir

PAUL  
COIFFEUR DAMES - MESSIEURS  
66, Rue Gaston Baratte  
Dépositaire exclusif des produits  
« COTY »  
avec les célèbres parfums  
« PARIS » - « CHYPR »,  
« AIMANT » - « EMERAUDE »,  
et une gamme complète de produits de toilette et de beauté

Votre Cordonnier...  
Charles LEDOUX  
au Quatre Chemins - ASCQ

MENAGERES,  
pour tout ce qui concerne  
l'Alimentation Générale  
le Galvanisé - l'Aluminium  
la toile cirée - le balatur  
les Vins et Liqueurs  
Qualités supérieures  
Prix les meilleurs  
adresses-vous aux  
COOPERATEURS DE  
FLANDRE ET D'ARTOIS  
Gérant : M. VERDIERE  
106, rue Gaston Baratte  
— ASCQ —  
VENTE A TOUS  
Ristourne aux  
Coopérateurs

STATION - SERVICE  
BLANCHISSAGE  
NETTOYAGE A SEC  
STOPPAGE  
REMAILLAGE  
TEINTURE  
Livraisons : Lundi-Jeudi-Samedi  
Mme P. LIBRE-HERBE  
11, Rue Galliéni — ASCQ

Pour vos travaux funéraires  
pierres, marbres et granit  
de toutes provenances  
Spécialité de Caveau  
et Citerne en ciment armé  
adresses-vous à la  
MAISON WULLEPUTTE  
75, rue J.-Bte Lebac - ASCQ  
Téléphone : 25

Photo  
Cinéma  
Optique  
A. SCHMIDT  
102, r. G. Baratte  
— ASCQ —



TRAVAUX DE COUVERTURES EN TOUS GENRES  
LECLERCQ Fernand 18, rue Massé  
Atelier : 120, rue du Général Leclerc - ASCQ

Le Gérant : Pierre BEAUCAMP,  
IMP. R. BOULONNAIS - ASCQ